

REGLEMENT

2ème MEETING MASTERS DE LA VILLE DE COMINES - WARNETON

Généralités

Le 2ème Meeting Masters de la ville de Comines- Warneton est organisé conformément aux règlements de la World Aquatics et de la Fédération Francophone Belge de Natation. La compétition se déroulera à la piscine AQUA-LYS de la Comines (25 m), située Rue des Arts 7780 COMINES

Le chronométrage se fera de façon manuelle.

La Compétition est ouverte aux nageurs et nageuses Masters licenciés. La catégorie pré-masters (20-24 ans) est acceptée.

Inscriptions:

Les inscriptions doivent être envoyées à Luc VANTHUYNE pour le 18 septembre 2026 à 20 heures au plus tard.

Adresse mail : espadons.cominois@gmail.com

Téléphone 0476/698474

Pour les clubs BELGES : L'utilisation de Meet-Manager est obligatoire. Vous devez envoyer le fichier Splash/Lenex, accompagné de la liste des participants en PDF reprenant les inscriptions, la date et le lieu de la performance.

Pour les clubs non-BELGES : les inscriptions sous format excel dont vous trouvez le format en annexe de l'invitation

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de nageurs en fonction du timing. Priorité sera donnée aux clubs ayant confirmé leur participation. Cette confirmation est attendue pour le 7 septembre 2026.

Un accusé de réception sera envoyé à chaque du club par messagerie électronique.

Il est de la responsabilité du club de veiller à la réception de l'accusé.

Ce document sera la seule preuve admise de la réception des inscriptions.

Montant des inscriptions :

4€ par course individuelle

5€ par relais

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

Montant total à verser sur le compte des Espadons.cominois :

IBAN: BE21 0012 0051 1103

Communication : 2MMCW - Nom du club

Officiels

Il est demandé aux clubs de mentionner les noms de leurs délégués et officiels avec leurs numéros de licence lors de l'inscription.

Si certains officiels participent à la compétition, nous vous demandons de le mentionner, ceci pour pourvoir à leur remplacement lors de leur(s) course(s)

Programme et résultats

Les programmes et les résultats seront accessibles sur notre site mais aussi via l'application mobile SplashMe (disponible sur l'App Store et Google Play

En ce qui concerne les 200m Nage Libre, il est permis de nager à 2 par couloir pour autant qu'il y ait un minimum de 9 séries.

Les classements se feront par catégorie et par sexe ; Pas de médaille.

Un classement « Interclub » sera également établi. Pour ce classement il sera tenu compte des différents podiums (1^{er} = 5 Pts – 2^{ème} = 3 Pts – 3^{ème} = 1 Pts)

Forfaits.

Forfait déclaré: Afin d'éviter des frais administratifs les clubs ont la possibilité de supprimer une ou plusieurs inscriptions jusqu'à 24 heures avant le début de la première course (samedi 20 septembre 2025 – 14h00) via l'adresse Espadons.cominois@gmail.com.

Forfait non-déclaré : Lors de la compétition, tout désistement ou forfait non-déclaré sera pénalisé d'une amende administrative suivant R.O.I. – Tableau des cotisations et amendes

Situations non reprises ci-dessus

Toute situation non reprise dans les règles ci-dessus sera soumise à la responsabilité du club organisateur en collaboration avec le Juge Arbitre

Approuvé par le District de Hainaut, le 11/05/2026

Le Secrétaire, C. Scieur

